L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 27 JUIN 1889.

Théâtre de l'Opéra.

Le premier engagement.

Nous avons dit qu'à peine arrivés à Paris Mme et M. Maugé s'étaient mis à l'œuvre de la formation de leur troupe. Ils s'en occupent, nous écrit-on, avec une infatigable activité; ils disputent ardemment le terrain aux nombreux directeurs en quête aussi de leur personnel.

Les auditions sont donc nombreuses, de tous les jours; et bien des artistes se présentent à l'Agence Chaumont-Ricque, afin d'y obtenir l'engagement, très recherché s'il vous plait, de la Nouvelle-Orléans.

Néanmoins malgré cette très vive concurrence, il importe, pour l'avenir d'une compagnie théâtrale, de ne pas trop se hâter, de voir, d'entendre soigneusement, longuement avant de choisir les forces destinées à remporter les victoires de la rampe.

Trier sur le volet est grosse affaire, alors qu'il s'agit d'une réorganisation complète, alors qu'il faut harmoniser entr'eux les nouveaux sujets dont on va faire choix.

Donc, à moins de quelque coup de chance imprévu, les opérations vont toujours lentement en pareille aventure et ce n'est pas nous qui y conseillerions la précipitation à un directeur. On va souvent *sano* en allant *piano*.

Cela va de soi le défilé a commencé là bas pour Mme et M. Maugé, et leur carnet est, sans nul doute, déjà peuplé de notes sur telles ou telles individualités artistiques à revoir; seulement ils savent qu'en matière de théâtre, il ne s'agit pas uniquement de s'attacher à certains sujets tentants, il est aussi, il est surtout des combinaisons qu'il ne faut jamais perdre de vue, et qui sont conditions essentielles de la marche accélérée du répertoire et de la valeur de l'ensemble.

La direction de l'Opéra a déjà des vues sur divers sujets et a la perspective de les attacher à sa troupe; mais jusqu'ici, elle n'est arrivée à conclusion que dans un seul cas: le ténor léger de grand opéra, premier ténor d'opéra-comique au-si; l'emploi que ne tenait pas M. Péguillan, la saison dernière; et Dieu sait que nous ne voulons pas lui lancer ainsi une flèche de Parthe.

L'artiste avec lequel vient de contracter la direction de notre Opéra est M. Maire, créateur heureux des *Contes d'Hoffmann*, à New York, dans une troupe de M. Maurice Grau, en 1883.

En 1885, M. Maire figurait, même emploi, au Théâtre Kédivial du Caire. Là il donna, plus qu'autrepart, la mesure de ses moyens et de son talent, en reprenant l'opéra d'*Aida*, qui, on le sait, fut écrit pour cette même scène.

M. Maire qui, dans le grand genre, chante, par exemple Léopold, de la *Juive*, Raimbaut, de *Robert*, possède une voix, nous écrit-on, qui, au besoin, lui permettrait de remplacer l'un des deux premiers ténors de la troupe, dans des ouvrages comme le *Trouvère*, *La Favorite*, *Faust*, etc., etc. De la sorte, la direction serait bien gardée, sous le rapport des ténors, dans l'éventualité d'indisposition. Quand il était pensionnaire de M. Grau, M. Maire touchait des appointements de 5000 francs par mois.

Nous ne croyons pas l'avoir jamais entendu; en tous cas, nous n'en avons point souvenance; mais on nous annonce l'acquisition comme précieuse.

Enfin voilà le bal ouvert; et nous espérons que bientôt nous aurons d'autres noms à communiquer aux lecteurs de l'*Abeille*. Nous savons, d'ailleurs, que des pourparlers très sérieux se poursuivent avec une chanteuse-Falcon, très haut cotée dans la province française, à Marseille spécialement: Mme Doria.

On nous parle aussi—mais en cela, rien de décidé non plus, rien d'officiel, d'un baryton sorti du Conservatoire de Paris, avec un premier prix, et qui immédiatement fut engagé à l'Opéra de Paris, qu'il quitta, au bout d'une année, pour tenir son emploi en Belgique: M. Halleroy.

Mais ce ne sont là que spéculations; donc arrêtons notre plume et attendons.

Picard Institute.

Nous avons souvent eu l'occasion de parler ici de l'Institution Picard et d'en dire tout le bien que nous en pensions. La tâche nous a toujours été douce, car invariablement les faits se sont chargés de nous donner raison. Depuis qu'elle s'est ouverte nous en avons suivi les développements et chaque année nous avons pu y signaler un pas en avant. L'intérêt que nous y avons pris, que nous y prenons, est facile à comprendre.

Nous connaissons Mme Picard de longue date, et, sans crainte d'être contredit, nous pouvons, nous devons la citer au premier rang de ces femmes qui s'imposent une vie de labeur, et qui, une fois entrées dans cette voie si honorable, y persévèrent, y prodiguent les preuves d'intelligente énergie.

Après avoir longtemps pratiqué l'enseignement, après avoir formé de nombreux sujets, après avoir largement contribué au renom de bien des maisons d'éducation, Mme Picard, loin de se ralentir dans son effort, prit un jour la résolution d'en fonder, d'en diriger une.

C'était presque de la témérité, car grande était la concurrence; c'était courir une dangereuse chance car elle allait à l'entreprise, sans disposer peut-être de ces ressources pécuniaires qui permettent de mener bruit autour d'une fondation et de la populariser plus rapidement.

Mais, d'autre part, Mme Picard avait, pour lui aplanir la route, sa vieille réputation d'éducatrice; cette considération de tous qui sans trêve lui avait fait escorte.

Elle avait aussi cette affection profonde de ses anciennes Elèves, qui, à la tête d'une famille, savaient qu'elles placeraient bien leur confiance en remettant leurs enfants à la garde de celle qui les avait formées elles-mêmes; qui avait si maternellement veillé à leur éducation.

Ce fut sous ces auspices que s'inaugura le nouveau pensionnat, qui bientôt allait marcher d'un pas si assuré. Donc très vite l'événement témoigna que la directrice avait sainement pensé en créant une institution; la clientèle s'y empressa, et, ce qui est mieux encore, elle y demeura fidèle.

Tout cela s'est fait sans bruit, avec une modestie que nous avons trouvée parfois excessive, que nous avons blâmée ouvertement; mais que répondre à une directrice qui nous opposait le plus concluant des arguments: un rôle bien rempli, un rôle composé des premiers noms du pays. Devant ce fait, significatif comme un chiffre, notre dialectique restait désemparée.

Aujourd'hui Mme Picard ne peut que se féliciter d'être entrée dans la lutte—car c'était bien une lutte, et difficile au début; le succès a récompensé la persévérance; ce succès est manifeste, permanent. Permanence sur laquelle il faut d'autant plus compter que Mme Picard a l'une de ces natures qui deviennent plus sympathiques à mesure qu'on les suit à l'œuvre.

Ayant vécu dans l'enseignement elle y a acquis une précieuse influence; elle a vite fait de diagnostiquer—permettez-nous le mot—les capacités, les spécialités.

C'est ainsi qu'elle s'est entourée d'un personnel enseignant sagement trié; ainsi que dans chaque branche—Anglais et Français—elle s'est donné une collaboration féconde.

A petit bruit elle a donc marché, mais l'Institut Picard n'en est pas moins l'un des plus remarquables de la Louisiane et du Sud tout entier.

C'est pour demain, 28 juin, que rendez-vous est pris dans les salons de l'Institution; c'est demain qu'aura lieu l'exécution d'un programme divers et où l'intérêt est habilement distribué.

Part à toutes celles qui se sont vouées à l'étude et y ont réalisé des progrès; part aussi à celles là même qui n'ont pu obtenir aussi brillant résultat, mais qui, du moins, ne se ralentiront jamais dans leur bonne volonté. C'est de la justice distributive bien comprise.

Nous avons reçu, à la dernière heure, le programme de cette journée; pourtant un coup d'œil nous a suffi pour en apprécier l'heureuse composition.

Il se divise en deux parties, dont chacune est bien corsée et intéressante surtout.

Dans la première on entendra des chœurs, des récitations, des compositions, des morceaux de piano, et une comédie—drame anglaise, jouée par Miles A. Folse, L. Dunbar, G. Reinecke, E. Dittmann, L. Lafferanderie, O. Rousselle, N. Hunter, D. Vautier, J. Rousseau.

Ajoutons que cette première partie mettra aussi en vue quelques petits garçons, entr'autres, dans une comédie écrite par l'un des professeurs du pensionnat. Mme E. Matthey: *Un meeting au sujet d'une taxe*, titre qui vraiment sonne comme une actualité. Une comédie en français: *Le Secret d'Yvonne* sera jouée par Miles O. Rousselle, L. Lafferrandrie, C. Lallande, G. Reinecke, L. Dunbar, S. Wagnespack, N. Hunter, E. Dittmann, H. Folse, A. Folse.

Puis une partie musicale—piano—dans laquelle nous remarquons une composition de M. H. Rolling: *Harmonie de la Nature*.

Après ce morceau, distribution des prix, des médailles et proclamation des noms des Graduées comme suit:

COURS FRANÇAIS: Miles Georgina Reinecke, Lucie Lafferranderie, Louise Dunbar.

COURS ANGLAIS: Miles Georgina Reinecke, Emilie Dittmann, Lucie Lafferranderie, Louise Dunbar.

Enfin, le discours d'adieu prononcé par Mlle Georgina Reinecke.

Nous remarquons encore dans le programme qui est sous nos yeux qu'une Médaille d'argent sera décernée à Mlle Marguerite Becnel pour sa constante assiduité.

La fête qui se donne au local même du Pensionnat, 372 Avenue de l'Esplanade, commencera à 10 heures du matin.

Carmatz Institute.

Il y avait foule hier à la salle Grunewald et foule élégante. On peut le dire en toute justice, la soirée a été un succès non interrompu pour les élèves de l'Institut; le vaste auditoire a fait véritablement fête à toutes ces jeunes filles auxquelles l'année scolaire qui vient de se fermer a valu de sérieux progrès.

On a religieusement écouté et chaleureusement applaudi, et en vérité toutes les jeunes filles qui ont passé là, mériteraient d'être nommées. Par malheur, l'heure avancée à laquelle nous entamons ces lignes ne nous permet point de faire cet acte de justice, de nous donner ce plaisir.

Donc après avoir adressé des félicitations collectives à tout le Pensionnat: Elèves et Professeurs; dans les diverses branches du cours d'études, nous nous bornerons à publier de nouveau les noms des Graduées, dont chacune a été accueillie par des fleurs, des couronnes et de longs bravos: Miles Virgie E. Harper, Fannie C. Collins, Palmyre Bowman, Clara Pierson, Anna M. Pierson.

Pinac Institute.

Nous avons dit notre opinion au sujet de cette maison d'éducation; nous en avons constaté les progrès continus; on pourra juger aujourd'hui même si les faits nous appuient dans ce que nous avons avancé. C'est ce soir en effet qu'aura lieu, à la Salle Grunewald, la fête scolaire annuelle du Pinac Institute. Le programme en est des plus attrayants et promet aux invités quelques heures charmantes.

Les Exercices commenceront à sept heures précises.

Exercices scolaires annuels.

A ce soir, au Grand Opera House, l'exhibition annuelle du Locquet-Leroy Institute. Il y aura partie littéraire, partie musicale et distribution de prix et de diplômes.

Cette solennité fait toujours date pour l'institution dirigée par Miles Moise; elles ont en cela l'habitude du succès; et la fête de 1889 n'aura rien à envier aux fêtes qui l'ont précédée.

—Le personnel des Professeurs du Home Institute dont l'exhibition annuelle a eu lieu, ainsi que nous l'avons écrit, avant-hier au Grand Opera House, est ainsi composé: Miles S. B. Wright, B. Leetch, J. K. Wright, C. Allen, L. Toca, M. Julie Boissonneau, A. Boissonneau, A. White, A. Raymond, Mme A. Shields, M. C. W. Boyle.

Athenee Louisianais.

Concours littéraire de 1889

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1889.

Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur les dispositions nouvelles adoptées par l'Athénée, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile: liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 17 juin 1889 au 31 janvier 1890.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule H; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité pourra seul pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

Une personne vient de mourir dans la maison.

Un entrepreneur de pompes funèbres se présente aussitôt et fait ses offres de service.

—Nous avons déjà fait la commande à une autre maison.

L'homme se retire, et, tout souriant:

—Allons, tant pis! J'espère qu'une autre fois je serai plus heureux.

Au café:

Un consommateur. — Garçon, voyez donc cette cuiller, elle est fort sale: il y a du chocolat dessus.

Le garçon ayant examiné très attentivement la cuiller, répond, le plus sérieusement du monde et du ton décisif d'un expert assermenté:

—Ça, monsieur, ce n'est pas du chocolat, c'est du vert-de-gris.

ROYAL

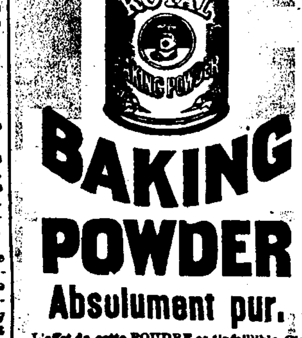

BAKING
POWDER
Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'innocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, incomplètes sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendue seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.
En gros par SMITH BROS & CO, SCHMIDT & ZIEGLER.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 27 juin 1889.—Indications pour la Louisiane: Pluie, suivie de beau temps dans la partie nord, température un peu plus chaude, mais stationnaire sur le golfe; vents du sud.

Température du 26 juin 1889.

Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	72	22
Midi	72	22
3 P. M.	76	25
6 P. M.	74	24

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Joseph Dupré à Mlle Rosetta Williams.
Filippe Catalano à Mlle Santa Todaro.
Joseph Aylies à Mlle Emilie Luquet.
Louis E. Lassère à Emily E. Lawson.
George B. Hebeler à Mlle Joséphine Kelner.
Giuseppe Bruno à Mlle Antonina Pissolata.

Naissances.

Mme Filippe Catalano, une fille.
Mme Joan E. Merilh, une fille.
Mme Thos. E. Lynch, un garçon.
Mme Matthew Kennedy, un garçon.
Mme John J. Hyland, une fille.
Mme Pietro Fazzino, une fille.
Mme Edward Gauche, une fille.

Décès.

Wm Butler, 22 ans, coin des rues Constance et Peniston.
Wm E. Habliszel, 17 mois, rue St-Claude, près Port.
Geo. McCrystal, 64 ans, Asile des Aliénés, Jackson, Lne.
Eliza A. J. Mohr, 3 semaines, 17 rue Sud Claiborne.
Nicholas Mandry, 81 ans, 406 rue Marais.

Un cas de diphthérie a été constaté au No 382 rue Ste-Anne.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Héritiers de C. Renz à Mme C. Husley, un terrain borné par les rues Désiré, Piété, Craps et Amour, $1030.

Mme E. Marques à L. Portune, un terrain borné par les rues Bagatelle, St-Antoine, Solidelle et Joséphine, $300.

S. Burchfield à G. Hollerback, trois terrains bornés par les rues Canal, Galvez, Dunans et Johnson, $4800.

Mme E H. Morris à D. L. Weil, un terrain borné par les rues Carondelet, Erato, Thalie et St-Charles, $550.

H. Pohlmann au Star Hook & Ladder Fire Co. No 1, un terrain borné par les rues Hampson, Dublin, Deuxième et Madison, $175.

Cour Civile de District.—L'Etat ex rel. la ville contre la New-Orleans City and Lake R. R. Co. pour obtenir un mandamus obligeant la compagnie à réparer les rues coupées par ses lignes. L'affaire a été remise à demain.

Paul Surgi contre Mme veuve John Joneau en $5000 de dommages pour diffamation.

N. O. Warehouse Co. contre la N. O. Fort Jackson and Grand Isle R. R. Co. pour obtenir un mandamus empêchant les défendeurs d'empiéter sur la propriété des demandeurs.

La succession de Catherine Zeller est ouverte.

Cour Criminelle.—James Baldwin, larcin, acquitté.

Wm Pitzner, voies de fait, ordonnance de non-lieu.

Le petit juri a été déchargé et la Cour a ajourné à lundi.

Première cour de recorder.—Frank Bird et P. Meyers, les deux employés de M. Patton qui prennent les chiens au lasso dans les rues et qui ont été arrêtés pour avoir, le 18 de ce mois, étranglé un de ces animaux qui offrait plus de résistance que ses congénères, ont comparu devant le recorder Murphy sur une accusation portée par M. Morissey, président de la Société protectrice des animaux.

Après avoir entendu les témoignages, le recorder a condamné les inculpés à $20 ou trente jours chacun.

Enquête de Coroner. — L'enquête du coroner, au sujet de l'affaire Timothy Mercer, âgé de 27 ans, assassiné par Moore, dimanche dernier, à 9 heures 30 du soir, a été faite hier par le sous-coroner Dr. Chas. Chassaignac.

Françoise Morgan, qui habite rue Perdido, No 120, a vu Timothy Darkies venant de la rue Bassin et se dirigeant vers la fenêtre de Moore en criant, "Sors, sors; je donnerais $20 de tenir un fusil pour te faire sauter la tête." Wm. Carter et Randolph l'emmenèrent et Moore sortit sur sa porte, mais Timothy revint et tira sur Moore. On entendit une détonation, suivie bientôt de deux autres plus fortes, et d'une quatrième semblable à la première et paraissant venir de la même direction. Je puis affirmer que Timothy tira le premier coup. Ils étaient à dix pieds environ l'un de l'autre.

M. W. Carter, habite rue Franklin, No 117. Dimanche soir, dit-il, je sortais de chez moi avec deux amis, vers 9 heures 30, et me dirigeais vers le char de la rue Perdido, par la rue Franklin, lorsque j'entendis le bruit d'une discussion du côté opposé de la rue et aperçus se tenant debout près d'une fenêtre un individu qui criait: "si vous sortez je vous casse la tête." Je dis à mes amis c'est Tim. Mercer, emmenons-le. Mon ami Landry traversa immédiatement la rue, je le suivis et entendis encore Mercer dire à Moore que je voyais derrière la fenêtre. "Si j'avais mon fusil je vous ferais sauter la cervelle, mais je vous pincerai, dussè-je attendre toute la nuit une occasion favorable." Nous nous éloignâmes alors et Mercer continua à menacer Moore, et il partit en disant qu'il allait chez lui chercher son revolver.

Une demi-heure plus tard, tandis que j'étais devant ma porte, je vis Mercer revenir dans la direction de la rue Poydras, la main droite dans sa poche. Il alla droit à l'encoignure Perdido, et deux ou trois minutes après qu'il fut passé devant ma porte, j'entendis une détonation suivie de deux plus fortes semblant être celles d'un fusil. Il y eut, entre la première détonation et les autres, un intervalle de 45 à 50 secondes.

John Perry, 119 rue Perdido. — Dimanche dernier, vers dix heures du soir, je vis Mercer à la porte de Moore et l'entendis le menacer de lui faire sauter la tête, disant qu'il donnerait $20 pour avoir sur lui un revolver, ajoutant qu'il attendrait Moore jusqu'au matin pour mettre ses menaces à exécution.

Tandis que je causais quelques instants plus tard avec une dame, dans le voisinage, Mercer avait disparu mais il revint vingt-cinq minutes plus tard par la rue Poydras. Je le vis peu après tirer sur Moore au moment où il sortait sur sa porte. Je vis ensuite deux éclairs et entendis deux détonations. Dans l'éclair produit par les coups de fusil, je pus distinguer les traits de Moore. Il y eut en tout trois coups tirés. Les deux hommes étaient à quinze pieds environ l'un de l'autre. Le témoin ne connait aucun des deux hommes.

James Ross, 132 Sud Franklin, a vu Mercer tirer sur Moore qui était sur sa porte, Moore a pris un fusil derrière sa porte puis Mercer tira de nouveau et il entendit deux autres détonations semblant être celles d'un fusil.

Trois autres témoins, des femmes, déclarent ne rien connaître de l'affaire.

Le jury composé de MM. C. E. Riggs, S. S. Rabonin, Robt. Gilbert, W. W. Harper et Geo Bennett, a rendu un verdict par lequel il déclare que Timothy Mercer est mort d'une blessure causée par une personne inconnue.

Police Board.—Le police board s'est réuni hier soir, en séance hebdomadaire dans la salle du conseil qui a été mise à sa disposition pendant les mois d'été. Etaient présents:

Le maire Shakspeare, président; MM. Demoruelle, Drolla, Dennis, Bohm, le chef de police et son secrétaire.

Après lecture des minutes, l'agent McIntyre, accusé d'ivresse et inconduite, est appelé et ne répond pas à l'appel de son nom. Les témoins sont déchargés jusqu'à nouvelle notification.

Le Bureau procède immédiatement à la nomination d'agents surnuméraires. 25 de ceux qui sont actuellement membres de la police devant être nommés. Il est décidé de ne pas accepter ceux qui sont au dessous de la moyenne, c'est-à-dire 5 pieds 6 pouces.

Les officiers suivants ont été élus:

Alex Biltewoolf, Jno. P. Bayhi, Joseph Burns, Geo. Bennett, F. E. Pat Creagh, Steph. Connolly, Dan Douglas, Pat Devine, Michael Earley, Richard Fitzgerald Wm. P. Hall, Michael A. W. Hubert, John Keller, Paul Lux, W. H. Lewis, Moran, Thos. C. Meynier, Pat. Manning Chas. Nox, Wm. O'Neil, Clarence Routh, Chas. Ramos, Thos. J. Roche, E. J. Sherman, Martin Sheehan, Geo. Schroth, T. E. Schmidt, John S. Chulty, Frank Shafe, Ed. Thézan, W. H. Teteus Spencer Johnson. Soit au total 32.

MM. Demoruelle et Drolla demandent que le Board agisse au sujet des nouvelles demandes de surnuméraires. Les listes n'ayant pas été encore parcourues par le surintendant Hennessey, il est finalement décidé que les demandes, après avoir été mises sous forme de liste, soient référées au chef qui les soumettra ensuite au bureau.

M. Denis rappelle qu'à la dernière séance, à l'occasion de la recommandation du caporal Lettique, qui proposait la promotion d'un homme de patrouille au grade de caporal, il avait été décidé de nommer un bureau d'examen.

Le board décide que le chef nommera ce bureau qui sera composé de trois membres du corps de police qui examineront toutes les demandes qui leur seront soumises pour la promotion au grade de caporal. Ils adresseront leurs rapports au police board. Tous les *patrolmen* qui désirent se porter candidats au poste vacant devront se présenter au dit bureau d'examen.

Le Col. Denis a déclaré que cette mesure serait employée à titre d'essai, attendu que c'est la première fois que le Board est appelé à faire une promotion.

Au sujet de l'agent Miller, accusé d'inconduite et brutalité, ayant frappé une vache à coup de pieds, la décision de la cour est lue, par laquelle le prévenu a été acquitté faute de preuve.

Le Board entre en séance privée.

Une raffinerie.—Il est question d'établir à la Nouvelle-Orléans une nouvelle raffinerie. A cet effet, M.L. H. Winthrop, de St-Louis, chargé par des capitalistes de cette ville et de New York de choisir ici l'endroit le plus convenable à la construction des bâtiments nécessaires, a visité la ville et Alger, la semaine dernière, mais rappelé subitement à St-Louis il n'a pas eu le temps de terminer son inspection. On attend incessamment son retour.

Paragraphes.—Tandis que Mme J. Schlumbrecht passait encoignure Hôpital et Chartres, elle a reçu sur la tête un hachette qu'un enfant avait laissé tomber d'un premier étage. Mme Schlumbrecht n'a été que légèrement blessée.

—Un palefrenier du nom de W. Pélissier a reçu en pleine figure un coup de pied de cheval qui lui a cassé le nez. L'accident est arrivé aux Fair Grounds.

—La pluie d'hier qui a inondé les rues a entraîné en certains endroits les morceaux de bois avec lesquels a été pavée la rue Baronne par la Wychoff Co.

—Il est tombé hier matin jusqu'à 11 heures 2 pouces 1½ d'eau.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES À L'ABEILLE

FRANCE.

Le journal Figaro.

Paris, 26 juin—Le journal *Figaro* écrit que, sur la demande de comité du Sénat, chargé de l'enquête sur les accusations portées contre le général Boulanger, le paiement de la pension de celui-ci a été suspendu.

Le général Boulanger intentera un procès au gouvernement pour le forcer à lui payer sa pension.

Congrès des femmes.

Paris, 26 juin—Le Congrès des femmes a été inauguré hier. M. de Kaisme y a prononcé un discours.

Rente Française.

Paris, 26 juin—Le trois pour cent est coté à 84 francs 15 centimes.

Officiers français résidant à l'étranger.

Paris, 26 juin.—Certains journaux de cette ville déclarent que les officiers français qui résident à l'étranger sans y être autorisés, n'ont plus droit à leurs pensions. Ils disent que le gouvernement a eu raison de supprimer la pension du général Boulanger.

Le journal Novoe Vremya.

St Pétersbourg, 26 juin.—Le journal *Novoe Vremya*, commentant le discours prononcé par l'empereur d'Autriche aux délégations, critique sévèrement les allusions de celui-ci à la Bulgarie comme étant dirigées spécialement contre la Russie.

Le Czar.

Berlin, 26 juin—Le Czar rendra visite à l'empereur d'Allemagne, après son retour de l'Angleterre.

La Gazette.

Bombay, 26 juin—La *Gazette* écrit qu'un brigadier-général de l'armée anglaise, stationné à Madras, est atteint de la lèpre. On ignore jusqu'ici le nom de l'officier.

Mort de M. Walter Rice Howell Powell.

Londres, 26 juin—M. Walter Rice Howell Powell, membre du Parlement pour West Carmarthenshire, vient de mourir. M. Powell était un libéral et en faveur du *Home Rule* pour l'Irlande.

M. Sexton.

Londres, 26 juin—M. Sexton, membre du Parlement et lord maire de Dublin, a comparu aujourd'hui devant la Commission Parnell.

M. Sexton n'a pas voulu dire s'il était opposé aux principes de la société des Féniens. Il maintient que le *boycotting* est une nécessité.

La Bourse.

Londres, 26 juin—Les nouvelles reçues de Paris annoncent que la Bourse est très vacillante.

L'armée russe.

St-Pétersbourg, 26 juin. — L'armée russe sera équipée avec de nouvelles carabines de petit calibre.

Les dites armes seront fabriquées en France.

Le North German Gazette.

Berlin, 26 juin.—Le *North German Gazette*, dans un nouvel article sur les socialistes en Suisse, écrit, que la propagation des doctrines sociales révolutionnaires est due principalement aux facilités de circulation que les fonctionnaires locaux ont accordé au *Démocrate Social* et à d'autres feuilles révolutionnaires.

Les efforts de l'Allemagne pour convaincre la Suisse du caractère pernicieux du *Democrat Social* ont été sans résultat, et ce n'est qu'en 1887, quand le *Rother Teufel* a attaqué des personnages marquants, que la Suisse s'est crue obligée d'agir.

Le gouvernement portugais.

Londres, 26 juin—Aujourd'hui le gouvernement portugais a révoqué la concession qu'il avait accordée pour la construction d'un chemin de fer à la Baie Delagoa.

Le consul d'Angleterre à la Baie Delagoa a demandé qu'un navire de guerre soit envoyé dans ce port pour protéger les intérêts des sujets anglais.

On rapporte que l'Allemagne aide le Portugal à contrecarrer l'influence de l'Angleterre en Afrique.

Lord Salisbury a déclaré hier, à la Chambre des Lords, que le gouvernement a demandé au Portugal de s'abstenir d'agir trop promptement, afin de permettre d'arriver à un règlement de ce grave différend.

Lord Salisbury dit que le Portugal ne pourrait refuser sa médiation dans cette affaire.

Le Gouvernement Hongrois.

Vienne, 26 juin—Le gouvernement hongrois a interdit toute démonstration au monastère Ravanitza à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Kossova. On a supprimé tous les passeports entre l'Autriche et la Servie, et personne ne pourra franchir la frontière afin d'assister aux fêtes.

Suicide d'un Consul Allemand.

Londres, 26 juin—Herr Reicholtz, consul d'Allemagne à Newcastle, vient de se suicider.

Le gouvernement portugais.

Lisbonne, 26 juin—Le gouvernement a lancé un décret qui annulle la concession faite aux actionnaires du chemin de fer *Delagoa Bay* parce que ceux-ci ne se sont pas conformés aux stipulations convenues.

Le décret ajoute que le gouvernement se chargera de construire le dit chemin de fer et paiera une indemnité aux actionnaires pour les travaux déjà accomplis.

Le ministre des affaires étrangères du Portugal prendra en considération la question diplomatique soulevée entre le Portugal et l'Angleterre.

L'évacuation de l'Egypte.

Londres, 26 juin—L'Angleterre refuse de garantir l'évacuation de l'Egypte demandée par la France comme condition de son acceptation de la convention égyptienne. Le projet de convention a donc été abandonné.

La France demandait aussi l'annulation de la Convention de 1887 entre l'Angleterre et la Turquie.

Meeting tumultueux à Londres.

Londres, 26 juin—Un meeting a eu lieu ce soir à la Salle St-Andrew pour entendre un discours de M. Laguerre et pour faire les préparatifs d'un banquet boulangiste qui doit être donné le 14 juillet.

Le plus grand désordre a régné et plusieurs conflits ont eu lieu. Durant une demi-heure M. Laguerre ne pouvait se faire entendre, et après que le calme fut retabli il a parlé durant plus d'une heure malgré de nombreuses interruptions. Un comité a été nommé chargé de rédiger une plateforme qui sera lue au banquet.

L'Allemagne et le Congrès du Travail.

Berlin, 26 juin—A la suite de l'affaire Wohlgemuth, l'Allemagne ne sera pas représentée au Congrès du Travail qui doit avoir lieu à Berne.

WET WEATHER WISDOM.

1st Lady.—Have you bought a new pair of Rubbers?
2d Lady.—Why, no! These are the old ones—dressed with

Wolff's ACME Blacking

It makes them look like new; and my shoes, also dressed with it, hold their polish under the rubber, even should the snow creep in. It saves the leather, and waterproofs it; and my husband says it is just as good for HARNESS as for Shoes.

WOLFF & RANDOLPH, Philadelphia.

WASHINGTON.

Nominations.

M. Walter Phelps.

Washington, D. C., 26 juin—Le Président a nommé aujourd'hui M. Walter Phelps, ministre des Etats-Unis en Allemagne, pour succéder à M. Pendleton.

M. Phelps est né à New York le 24 août 1839 et gradua au Collège Yale en 1861 à l'Ecole de Droit de Colombia en 1863.

Il fut élu en 1872 représentant au 43me Congrès.

En 1880 et 1884 il fut délégué à la Convention Nationale républicaine de Chicago.

La nomination de M. Phelps est une récompense de ses services à la conférence Samoane, où les Etats-Unis ont remporté une victoire décisive.

M. Phelps a reçu sa nomination des mains mêmes du Président. Celui-ci lui a dit que c'était là une juste récompense de son attitude, de son rôle dans le règlement de la question Samoane.

M. Phelps passera quelque temps avec sa famille dans le New Jersey, avant de partir pour son nouveau poste.

Le secrétaire Tracy.

Washington, D. C., 26 juin.—Le secrétaire Tracy a décidé d'accorder six mois de plus aux constructeurs du croiseur *Charleston* pour achever celui-ci.

Mort de l'ingénieur Wm H. Hunt.

Washington, 26 juin.—M. Wm. H. Hunt, ingénieur en chef de la marine des Etats-Unis, (en retraite) est mort hier soir, en cette ville, à l'âge de 50 ans.

Association pharmaceutique américaine.

San Francisco, Cal., 26 juin.—Hier, à la session de l'Association pharmaceutique américaine, les officiers suivants ont été élus:

Président, Emlin Painter, de New York; premier vice-président, Karl Simmon, de St-Paul; deuxième vice-président, W. M. Searley, de San Francisco; troisième vice-président, S. W. Ekford, d'Aberdeen, Miss.; secrétaire, S. M. Maisch, de Philadelphie; trésorier, S. A. D. Sheppard, de Boston. Membres du conseil: Louis Eifel, W. A. Thompson, S. S. Dawson.

Soixante-quinze nouveaux membres ont été élus.

Le Collège Luthérien de Concordia.

Fort Wayne, Ind., 26 juin—La célébration de l'anniversaire du centenaire du collège Luthérien de Concordia a lieu ici. Plus de sept cents visiteurs de toutes les parties du pays sont présents ainsi que plusieurs centaines de visiteurs de l'Allemagne.

Accident de chemin de fer.

Irvin, Pe, 26 juin—Un train a déraillé à 3 heures ce matin à Latrobe. Cinq passagers ont été tués et plusieurs autres blessés.

La mort de Mme Hayes.

Toledo, Ohio, 26 juin—Dès que la nouvelle de la mort de Mme Hayes s'est répandue dans la petite ville de Fremont, la tristesse était partout. Sur tous les édifices sont placés des insignes de deuil. Les nombreux amis de la famille sont accourus pour témoigner leurs sympathies.

Des télégrammes de condoléance ont été reçus de tous les points du pays, entr'autres du Président Harrison, du gouverneur Foraker, de major McKinley, de l'évêque Gilmour, du secrétaire Windom, de Francis E. Willard, de tous les membres de l'ex-cabinet du Président Hayes et du sénateur Allison.

Les funérailles auront lieu à Elms Grove, vendredi, à 3 heures de l'après-midi. Les restes seront inhumés au cimetière Oakwood.

Voici quelques télégrammes reçus:

"Vous avez mes profondes sympathies ainsi que celles de Mme Harrison dans votre grand malheur.
"BENJ. HARRISON."

"Ma famille et moi sympathisons avec vous et les vôtres dans votre profonde douleur.
"WILLIAM WINDOM."

"Acceptez les assurances d'une sympathie sincère.
"J. B. FORAKER."

Situation à Johnstown.

Johnstown, Pe., 26 juin—L'aide chirurgien en chef Johnson, du quatorzième régiment, rapporte ce matin que, dans les dernières 24 heures, quarante-neuf ouvriers sont tombés malades, avec des symptômes de fièvre typhoïde.

Plusieurs ont été renvoyés chez eux et d'autres, à l'hôpital.

On est très satisfait des maisons portatives envoyées de Chicago.

Johnstown.

Johnstown, Pe, 26 juin—Le général Hastings a lancé cette après-midi le document suivant:

"Certaines agences de New York, Pittsburg et autres villes envoient des travailleurs à Johnstown. On fait croire à ceux-ci qu'ils seront transportés en cette ville gratuitement et qu'ils recevront deux piastres par jour.

"Toutes ces promesses sont fausses car il y a un surcroit d'ouvriers ici qui peuvent être employés à des gages bien au-dessous de la somme citée plus haut. Aucun ouvrier en quête de travail, ne doit venir à Johnstown."

Les travaux de déblayage continuent toujours. Les principales rues sont libres et les véhicules les parcourent dans toutes les directions.

Sept cadavres ont été retrouvés aujourd'hui. Trois de ceux-ci n'ont pu être identifiés.

Mort du général Simon Cameron.

Lancaster, Penn., 26 juin. — Le général Simon Cameron est mort ce soir, à huit heures.

Arrivée du général La Forest et autres personnages éminents.

New York, 26 juin—Parmi les personnes arrivées aujourd'hui de Port-au-Prince se trouvent le général La Forest, gouverneur militaire de Port-au-Prince, deux officiers de Légitime, le ministre Preston et son fils. Ils n'ont pas voulu discuter la situation telle qu'elle existe actuellement à Haïti, mais ils ont déclaré que Légitime était aussi puissant aujourd'hui que durant l'insurrection qui a eu lieu sur cette île.

Cooney, l'un des prétendus meurtriers de Cronin.

Chicago, 26 juin—Une dépêche spéciale de Chillicothe, Mo., dit: "Cooney, l'un des prétendus meurtriers du docteur Cronin, travaille, dit-on, sur une ferme dans ce comté. Un détective est ici depuis deux jours. Il dit que Cooney se trouvait à Kansas City il y a environ huit jours."

Troubles indiens.

Helena, Mont., 26 juin—Il n'y a pas de changement relativement aux troubles indiens à la Réserve Flathead. Une compagnie de milice est à Pooko, avec 100 cartouches pour chaque homme. Le Col. Lawson, avec trois compagnies du Vingt-cinquième Régiment d'infanterie, est parti pour les lieux du désordre, avec trois jours de rations.

La situation est des plus sérieuses. Les indiens de divers points de la Réserve accourent pour prêter main-forte à leurs compagnons.

Les colons qui se trouvent sur la frontière de la Réserve sont dans la plus grande anxiété.

Examens au lycée.

—Elève Faramboul, demande le professeur, parlez-moi de l'âge de pierre.

Faramboul, surpris:

—Je ne connais que l'âge de Paul!

Entre un docteur et sa femme.

—Tu crois vraiment aux bons résultats de ces congrès médicaux?

—Mais certainement. Ça éloigne toujours, pendant quelque temps, les médecins de leurs malades.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 3 Lim. Ex..7:00 am	No 4 Fast Mail..7:00 am
No 5 Coast......9:00 am	No 6 Coast......3:40 pm
No 1 Fast Mail.7:20 pm	No 2 Lim. Ex...3:05 pm
No 7, Exc. dimanche......9:35 pm	No 8, Exc. dimanche...... 7:30 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen..11:00 pm	No 2 Passen.....9:15 am
No 3 Chic. and N. O. Lim. .7:30 am	No 4 St-Louis and Chic. Ex...5:00 pm
No 5. Exc. dimanche...... 8:45 pm	No 5, Exc. dimanche.......7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express.......7:00 pm	No 51 California Express......8:00 am
No 54 B. R. Local.......10:25 am	No 53 B. R. Local.........3:50 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited.11:00 am	No 2 Limited...3:35 pm
No 5 Fast line.6:30 am	No 6 Fast line..7:15 am

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1...........9:00 am	No. 2...........4:00 pm
No. 3...........5:43 pm	No. 4........... 8:05 am
No. 5..........10:10 am	No. 6...........4:10 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

No 19 Califor..3:10 pm	No 20 Califor..11:25 am
No 17 Local....6:55 am	No 18 Local.....7:30 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAIL ROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m., 4:00 p.m., 4:50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 6:30 a.m., 5:00 p.m.
Dimanches seulement—10:10 a.m., 8:10 pm	Shell Beach....9:30 am. Dimanches seulement—6:00am., 4:00pm

EAST LOUISIANA R. R. ABITA SPRINGS COVINGTON.

Le dimanche.
Arrivée.......7:00 pm | Départ..........7:30 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée........8.45 am | Départ.........4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

JEUDI, 27 JUIN 1889.

Cincinnati—U. P. SCHENCK, à 5 P M
Bayou Goula—WHISPER, à 12 M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 P M
Grand Isle—JOE WEBRE, à 8 A M

VENDREDI, 28 JUIN 1889.

Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M
Point Houmas—MABEL COMEAUX, à 11 A M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M

Fleuve et rivieres

Memphis, 26 juin.—Le fleuve monte. Temps chaud. Pas d'arrivages ni de départs.

Cairo, 26 juin—Le fleuve a 34 pieds et baisse. Temps couvert et chaud. Arrivé, Cherokee de Memphis à 10 a m; New South de St-Louis à 10 a m.

St Louis, 26 juin—Le fleuve a 16 pieds 5 pouces et baisse. Temps couvert et chaud. Arrivé City of Providence de Natchez. Départ, City of New Orleans.

Louisville, 26 juin—La rivière baisse—9 pieds 11 pouces dans le canal, 7 pieds 9 pouces aux chutes. Temps beau et agréable.

Evansville, 26 juin—La rivière a 25 pieds 1 pouce et baisse. Temps clair.

Evansville, 26 juin, soir—La rivière a 24 pieds 6 pouces et baisse. Temps couvert.

Cincinnati, 26 juin—La rivière a 24 pieds 1 pouce et baisse. Temps clair.

Le soir—La rivière a 23 pieds 6 pouces et baisse. Temps beau. Départ, Buckeye State Memphis.

Pittsburg, 26 juin.—La rivière a 5 pieds 5 pouces et baisse.

Les Passes.

Port Eads, 26 juin, 6 p m—Vent du sud-est. Arrivés, steamship Stroma, capitaine McFarland, de Port Limon et Bocas Toro; navire allemand Anna, capitaine Brookshur, de Hambourg; barque allemande D H Watjen, capitaine Moll, de Rotterdam; goélette Sequin, capitaine Duffy, de Minatitlan; goélette J A Hatry, capitaine Green, de Minatitlan.

Départs, steamships El Dorado et New Orleans pour New-York; barque Jesefina pour Barcelone.

Marchés.

Paris, 26 juin—Les rentes 3 pour cent 84 fr. 15c.

Londres, 26 juin, 4 p m—Consols à la clôture 98 1|16 au comptant et 98 1|16 à terme.

New-York, 26 juin—Coton calme. Middling Uplands 10 15|16. Middling Orleans 11 5|16. Ventes 1942 balles.

Futurs stables à l'ouverture.

Livraison en juin 10.42; juillet 10.41; août 10.49; septembre 10.10; octobre 9.88; novembre 9.81; décembre 9.83; janvier 9.90; février 9.96; mars 10.03; avril 10.12; mai 10.20.

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 26 JUIN 1889.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship City of Dallas, Galt, Puerto Cortez, Livingston et Belize.
Steamship (ang) Kate, Durkee, Hambourg, via Newport News.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Stroma, McFarland, Bocas del Toro.

A LA QUARANTAINE.

Goélette Sequin, Duffy, Minatitlan.
Goélette J A Hatry, Green, Minatitlan.

BATEAUX A VAPEUR.

Alice LeBlanc, Blanchard, Bayou Lafourche.
Neptune, Kouns, Bas du fleuve.
Mabel Comeaux, Comeaux, Donaldsonville.
City of Baton Rouge, Bixby, St-Louis.

EXPORTATIONS.

PUERTO CORTEZ, LIVINGSTON & BELIZE—par steamship City of Dallas—130 colis divers 5,000 pieds bois de charpente.

HAMBOURG, VIA NEWPORT NEWS—par steamship Kate—340 balles coton 27,512 sacs tourteaux 10,225 sacs farine graine coton 3455 douves.

IMPORTATIONS.

BOCAS DEL TORO—par steamship Stroma—16,000 régimes figues bananes 9 barils limons J L Phippe &co.

Arrivages de produits.

BAYOU LAFOURCHE—par steamer Alice LeBlanc—125 barils riz 520 sacs riz brut et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—Fret assorti.

DONALDSONVILLE — par steamer Mabel Comeaux—1 boucauts sucre 148 barils sucre 8 barils mélasse 472 sacs riz brut et fret assorti.

ST-LOUIS—par steamer City of Baton Rouge—Fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS & GULF RAILROAD.—Fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY 77 barils mélasse 153 barils vin 5 caisses vin 81 sacs riz brut et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—2250 sacs farine graine coton 200 sacs tourteaux 1 wagon gousses graine coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—9 boucauts tabac et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—1125 sacs farine graine coton 50 barils vin et fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—32 balles coton et fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Architect	Liverpool	Southport
Alexandria	Gênes	1er dist, 37
Benmore	Buenos Ayres	3e dist, 30
Clinton	Havane	Alger
City of Dallas	Belize	1er dist, 15
El Paso	New York	Alger
Explorer	Liverpool	Harvey's Canal
Eastern Prince	Continent	Elevator
Federation	Brême et Londres	4e dist, 45
Harlad	Bluefields	Alger
Kate	Hambourg	Gretna
Legislator	Liverpool	3e dist, 80
Marseille	Havre	4e dist, 41
Professor	Liverpool	2e dist, 10
S Oteri	Truxillo	1er dist, 15
Whitney	Laid up	Alger

BARQUES.

America	Barcelone	rue 7e
Alejandre Bosch	Espagne	1er dist. 32
Marcelle	En détresse	3e dist, 84

BRICKS.

Josefita	....	2e dist, 17

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Algiers, Mason.........parti 19 juin
Steamship Louisiana, Gager.........parti 22 juin
Steamship Excelsior, Higgins.....parti 22 juin
Steamship Chalmette, Percy........parti 26 juin
Goélette Alice McDonald, Dukeshire...........................partie 20 juin

BATH, ME.

Goélette Anna E Krans, Anderson..parti 28 mai

BALTIMORE

Goelette Arianna Stateman, Simmons.par. 21 ai

LIVERPOOL.

Steamship West Indian, Bertie.....parti 11 mai
Steamship Yucatan, Fost...........parti 18 mai
Steamship Haytian, Coward.........parti 9 mai
Steamship Statesman, Edgar........parti 23 mai
Steamship Author, Jones...........parti 23 mai
Steamship Cuban, Lawson...........parti 1er juin
Steamship American, Anson.........parti 8 juin
Steamship Australian, Peter........parti 6 juin
Steamship Governor, Valliant......parti 14 juin

HAMBOURG.

Navire Anna, Brookshus...........parti 26 avril
Navire S ephan, Schutte...........parti 13 juin

ROTTERDAM.

Barque D H Watjen, Moll.........partie 17 avril

ANVERS

Steamship Bordeaux, Blanchandia.parti 31 janv
Steamship Rochampton.............partie 20 juin
Steamship Paris, Gaudillon........parti 20 juin

MALTE.

Steamship Stuart Prince, ——, ...parti 7 juin

PALERME

Steamship Frega, ——, ...parti 9 juin

GENES.

Barque Clementina, ——, ...partie 30 mars

PAUILLAC.

Steamship Bordeaux, Blanchandia....parti 9 fév

OPORTO.

Barque Vasco de Gama, Coelho.....parti 8 juin

RIO DE JANEIRO.

Barque Audacia, ——, ...expédiée 11 mai

Succession de Otto Hantz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,313—Division B. Attendu que John B. Vinet, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Otto Hantz, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21 juin—21 26 30

LA QUARANTAINE.

Proclamation Annuelle
Par Francis T. Nicholls, gouverneur
DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Attendu que le 11 avril A. D. 1889, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a adopté des résolutions requérant l'Exécutif de cet Etat à émettre sa proclamation de Quarantaine annuelle contre les ports ci-après énumérés, à prendre effet à partir du 1er mai A. D. 1889.

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les réglements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire supérieure, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Les navires arrivant de ports infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets ou les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

Conformément à la loi, et d'après la suggestion du dit Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, j'ai cru devoir lancer ma proclamation annuelle de quarantaine, ordonnant sa mise en vigueur à partir du MERCREDI, 1er mai A. D. 1889, contre les ports ci-dessus désignés, ainsi qu'il est prévu dans ce qui suit:

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans sera tenu de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

(SCEAU) En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton-Rouge, ce 16me jour d'avril de l'an de N.-S. mil-huit-cent-quatre vingt-neuf

FRANCIS T. NICHOLLS.
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour le Gouverneur;
GEO. SPENCER, sous-secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous sofas, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en osier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où règne la fièvre jaune devront s'ancrer, s'il est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les navires portant des cargaisons de fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement ladite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention ainsi que les frais de désinfection, etc.

20 avril—3m

OFFICIEL.

Exposé annuel du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1887.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

CONFORMEMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroye, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier d'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant établi dans les livres de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, quatre cent soixante-huit mille six cent vingt-neuf piastres 75 cents.	468,629 75
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes publics pendant l'année se terminant le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents....	198,629 75
Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1887, deux cent soixante-dix mille dollars........	270,000 00
Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, dix mille six cent six dollars, 87 cents..............	10,606 87
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année échue le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents........	198,629 75
Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, deux cent neuf mille deux cent trente-six dollars, 62 cents........	209,236 62
Montant judiciaire des timbres rendus par le Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, quatre-vingt mille six cent soixante-cinq dollars...	80,665 00
Balance des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1887, cent vingt-huit mille cinq cent soixante-onze dollars, et 62 cents........	128,512 67
Montant des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le fonds des Dépenses judiciaires, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, en paiement des réclamations suivantes, savoir:	
Pour fournitures de bureaux distribués aux différents officiers de la paroisse d'Orléans, y ayant légalement droit en vertu de la loi No 132 de 1880, trois mille cent quatre-vingt-quinze dollars, et 9 cts...	3,195 09
Pour salaires et rémunérations dus aux différents officiers et employés de la paroisse d'Orléans, salaires tirés du dit fonds, cent mille deux cent quarante-un dollars, et 68 cents.....................	100,241 68
Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er janvier 1887 au 31 décembre 1887 inclusivement, cent trois mille quatre cent trente-six dollars, et 77 cents.............	103,436 77

{L S} En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge, ce neuvième jour de janvier A. D. 1888.

S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

Les personnes nerveuses qui, aux moindres émotions, tremblent comme la feuille, peuvent aisément se guérir de cette nervosité en prenant du "Hostetter Stomach Bitters", supérieur à bien des calmants qui souvent affectent le corps et l'esprit. Ces derniers troublent la digestion, tandis que le "Bitters" la facilite et aide l'estomac dans ses fonctions d'assimilation. Le corps gagne en vigueur et l'esprit, de son côté, en éprouve un grand bien. Les gens souffrant de la malaria, de la dyspepsie, des rhumatismes, de maux de reins de même que les invalides en font usage avec fruit.

CHARTE.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

QU'IL soit connu que, ce 15me jour d'avril, de l'an de N. S. 1889, pardevant moi, William Octave Hart, notaire, dûment commissionné et assermenté, pour la paroisse d'Orléans et l'Etat de la Louisiane, ont comparu personnellement les personnes ci après désignées, toutes d'âge légal et résidant dans cette paroisse, lesquelles ont respectivement déclaré que s'appuyant sur les dispositions d'une loi de la législature de cet Etat connu comme loi No 36, de la session de 1888, approuvée le 29 juin, 1888, ainsi que sur les dispositions des lois de cet Etat relatives à l'organisation de corporations, elles se sont constituées en une corporation dont l'objet est ci-après mentionné, et soumis aux stipulations et conventions indiquées également ci-après, et qu'elles adoptent comme leur charte, savoir:

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation sera "THE NORTH AMERICAN SAENGERBUND [SINGERS UNION], LIMITED". La dite corporation aura sous ce nom le pouvoir de se perpétuer pendant le terme complet de quatre-vingt-dix années, à partir de la date de sa création, ou jusqu'à ce qu'elle soit dissoute et ses affaires liquidées, ainsi qu'il est établi ci-après.

ARTICLE II.

L'objet et le but de cette corporation sont l'acquisition, par voie d'achat ou de bail, d'un local destiné à un grand festival de chanteurs, qui aura lieu en la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le courant du mois de février 1890, ou à telle époque subséquente que le conseil de direction fixera; le but de la corporation est également d'engager, pour les fins ci-dessus, des artistes, musiciens, etc., nécessaires à l'exécution du plan projeté. Il sera exigé un prix d'entrée pour les représentations ou concerts qui seront donnés, lequel prix et les autres détails de la fête seront déterminés par le conseil d'administration.

ARTICLE III.

Le domicile de la dite corporation sera établi dans la ville de la Nouvelle-Orléans, état de la Louisiane; toutes les assignations et autres significations légales seront adressées au président de la corporation, ou, dans le cas où il serait absent ou hors d'état de remplir ses fonctions, au secrétaire de l'association.

ARTICLE IV.

Le fonds capital de cette association est fixé à la somme de cinquante mille dollars [$50,000], divisée en deux mille [2,000] actions de vingt-cinq dollars [$25] chacunes, payables en quotités comme suit, savoir: En quatre quotités, dont trois de vingt [20] pour cent, et le dernier de quarante [40] pour cent, à percevoir à intervalles de deux mois au plus entre chaque paiement après avis. Pour chaque action souscrite le souscripteur recevra, sur le paiement de la dernière quotité, deux [2] billets de saison avec sièges choisis par le conseil d'administration ou un comité nommé dans ce but. Si une quotité n'est pas payée quand elle est due, le conseil pourra, dans les dix jours qui suivront, sans avis au souscripteur, canceller la souscription, et le montant payé sur l'action ou les actions, sera forfait et deviendra la propriété de la corporation.

Et comme il est bien entendu que ce capital ne doit pas être placé dans un but de profit ou de spéculation, mais est destiné à acquitter les frais du festival dont il s'agit, ou à servir de fonds de garantie pour assurer le paiement des dits frais, le Conseil de Direction est par le présent autorisé à commencer les préparatifs, à conclure des contrats et à encourir les dépenses nécessaires aussitôt que la souscription aura atteint le chiffre de vingt-cinq mille dollars.

ARTICLE V.

Cette corporation a le droit, par l'entremise de son Conseil de Direction, de passer des contrats; d'ester en justice sous son nom; d'employer un sceau particulier; de l'annuler ou de le modifier à son gré; de détenir, recevoir, acheter, transférer et hypothéquer des propriétés meubles ou immeubles; de nommer tels administrateurs, directeurs et employés que nécessiteront les intérêts de la corporation; de faire et établir des réglements et sous-réglements pour l'administration des affaires de la corporation, et de les modifier à son gré.

ARTICLE VI.

Le conseil d'administration se composera de pas moins de vingt cinq ni de pas plus de quarante membres, neuf desquels formeront un quorum pour l'expédition de toutes les affaires, et chacun desquels aura, en son propre nom, au moins une action du fonds capital. Ce conseil feront partie les personnes dont suivent les noms, à la condition qu'elles se soumettent à l'obligation imposée plus haut: Jacob Hassinger, W. B. Schmidt, J. Hanno Deiler, Louis Grunewald, Louis Leonhard, A. J. Hufiman, Chas J. A. Doerr, F W. Bremer, Paul Bondio, George Jurgens, Fred Mueller, Chas. F. Buck, Jos. Anger, Dr F. Loeber, Henry Boddig, Chr. Hansen, C. H. Miller, Leopold Christ, Max Heller, E. M. Mueller, Maximilian Herrmann, M. Voegtlerbank, John Strauss, R. G. Holzer et H. Ehrensing.

S'il en était parmi ces personnes qui ne voulussent pas accepter la nomination, les autres, en majorité à n'importe laquelle des réunions régulières, auraient le pouvoir de les remplacer. Le Conseil restera en fonctions jusqu'à ce que la corporation ait accompli son but et que les affaires de celle-ci soient liquidées. Il remplira toutes les vacances survenant quelle qu'en soit la cause, par une majorité de ses membres votant à n'importe quelle réunion spéciale ou régulière. Il aura le pouvoir de désigner des sous comités se composant d'actionnaires et de donner à ces comités le droit de conclure des contrats; mais ceux-ci devront invariablement être approuvés par lui.

Le Conseil aura le pouvoir d'adopter les règlements nécessaires pour la bonne administration des affaires de la compagnie. Il définira les devoirs des officiers et des comités et s'occupera de toutes les affaires de nature à assurer le succès du festival; mais le pouvoir lui conféré de contracter, acheter, vendre, hypothéquer, louer, etc. sera compris de façon à le restreindre à tels contrats qui seront jugés nécessaires pour arriver aux fins de cette corporation.

ARTICLE VII.

Les membres ci après nommés seront les officiers de la corporation et conserveront leurs qualités jusqu'à l'accomplissement de son but et la liquidation de ses affaires: Jacob Hassinger, président; Charles F. Buck, premier vice-président; E. H. Benners, second vice-président; J. Hanno Deiler, directeur-musical; Louis Grunewald, trésorier; Louis Leonhard, secrétaire aux finances; Charles J. A. Doerr, secrétaire; A. J. Hoffman, secrétaire correspondant et Maximilian Hermann, président du comité local du festival. Les vacances survenant quelque ce soient les causes, seront remplies par la majorité du Conseil d'Administration votant à n'importe quelle séance régulière.

ARTICLE VIII.

Les réunions du Conseil auront lieu aux dates fixées par celui-ci.

ARTICLE IX.

Dès que le but motivant la création de cette corporation aura été atteint, ses affaires, sans formalités, seront liquidées par le Conseil d'administration ou un Comité spécial nommé par lui; et le dit Conseil ou son comité aura le pouvoir de vendre et de disposer de tous les biens et effets, quel qu'en soit la nature, de la corporation; et, après paiement de toutes les dettes, le surplus, s'il y en a, sera partagé au pro rata parmi les actionnaires; et ce partage sera *ipso facto*, une dissolution de la corporation.

ARTICLE X.

Aucun actionnaire de la corporation ne sera responsable des contrats ou des erreurs de celle-ci pour plus que la somme à elle due sur ses actions; et jamais aucune simple informalité dans l'organisation n'aura pour effet d'annuler la charte ou d'exposer l'actionnaire à d'autre responsabilité que le paiement de la somme due sur son action.

Ainsi fait et passé en mon bureau, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour, le mois et l'année susdits, en la présence d'Albert E. Ewing et de George H. Braughn Jr, témoins compétents, résidant dans la paroisse; lesquels ont apposé leurs signatures, avec celles des personnes ci-dessous nommées et la mienne, après due lecture du tout.

Ont signé:

J. Hassinger,	J. Hanno Deiler,
C. H. Miller,	E. F. Del Bondio,
Chas F. Buck,	Geo Jurgens,
Maximilian Hermann,	E. H. Benners,
A. G. Ricks,	F. Rickert,
Fred Peters,	H. S. Michel,
J G Eustis,	M. Voegtlerbank,
Chas J. A. Doerr,	Ph W. Dielman,
M. Dinkelspiel,	Louis Leonhard,
Louis Grunewald,	F. W. Bremer,
Chas H. Schenck,	Luigi Dell'Orto,
Allen P. Noll,	Albert Heinz,
Frantz & Opitz,	H. L. Franz,
Jacob Schoen, par Frans Augustus Rice,	
Henry Rice	

German Singing Society of the Sixth District, Ernst Seeman, Président.

Albert E. Ewing, G. H. Braughn, Jr.
W. O. HART, notaire public.

Le soussigné, annotateur des hypothèques en tel pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie ici que l'acte d'incorporation qui précède, de "North American Saengerbund [Singers' Union] Limited", a été ce jour enregistré dans le livre 395, folio 103.

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1889.
GEORGE GUINAULT.
Annotateur des hypothèques.

Je, soussigné, notaire, certifie ici que ce qui précède est une copie exacte de l'original de l'acte d'incorporation de la "North American Saengerbund [Singers' Union] Limited", enregistré en mon bureau.

En foi de quoi j'appose ici ma signature et mon sceau officiel, ce 4 mai A. D., 1889.
W. O. HART, notaire.

7mai—5f en 38 j

ETAT TRIMESTRIEL

—DE LA—

Banque d'Epargnes Germania,

No 51 Rue du Camp,

A la clôture des affaires, le 30 mars 1889.

ACTIF.

Actions et bonds..................		$144,907 50
Prêts sur hypothèques................		90,929 50
Prêts à échéance garantis par dépôts de titres (*collaterals*)....		14,215 0
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (*collaterals*).....		589,138 55
Dépenses courantes et taxes payées..................		2,598 40
Argent comptant..$137,511 55		
Cash items..........	2,947 28	140,458
		$982,247 78

PASSIF.

Capital payé....................		$100,000
Profits non divisés. $55,136 27		
Moins dividende payé aux actionnaires, 9 janvier 1889........	4,000 00	51,136 27
Intérêt encaissé..................		10,634 07
Dû aux déposants.................		820,337 44
Dividendes non payés............		140 00
		$982,247 78

Je certifie que l'état précédent est vrai et correct.

G. AD. BLAFFER, Caissier.

Déclaré correct:
J. E. MERILH,
J. HASSINGER.

31mars—

PAR JAS. P. GUINAULT.

Magasin en briques à quatre étages, No 133 rue Decatur.

John P. Gaspard vs. ses créanciers—No 23,871.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 13 juillet 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 18 février 1889, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Chartres, St Louis et Toulouse, désigné par le lot No 78 et mesurant 18 pieds de face à la rue Decatur, la même largeur sur la ligne du fond, sur 64 pieds de profondeur entre lignes parallèles, incluant cinq pieds de passage sur une allée en commun ouvrant sur la rue Toulouse.

Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant E Bouny, notaire.
11 juin—11 15 22 29—6 13 juil

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:

73......CHARTRES......73